

Le, 17 Juillet 1968.

**Société Anonyme**  
**ANDRÉ CITROËN**  
Capital : 368.097.000 Francs

117 à 167, Quai André Citroën  
PARIS XV<sup>e</sup>

**METHODES REPARATIONS**

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

A MM. LES CONCESSIONNAIRES

## NOTE D'INFORMATION N°85

### VEHICULES "D" ( depuis Septembre 1966 )

#### Claquements de freins arrière

Il est possible d'atténuer le claquement des mâchoires de freins arrière se produisant au moment de la montée et de la baisse de pression dans les cylindres de roues arrière.

Il faut introduire dans chaque canalisation articulée des freins arrière un fil calibré.

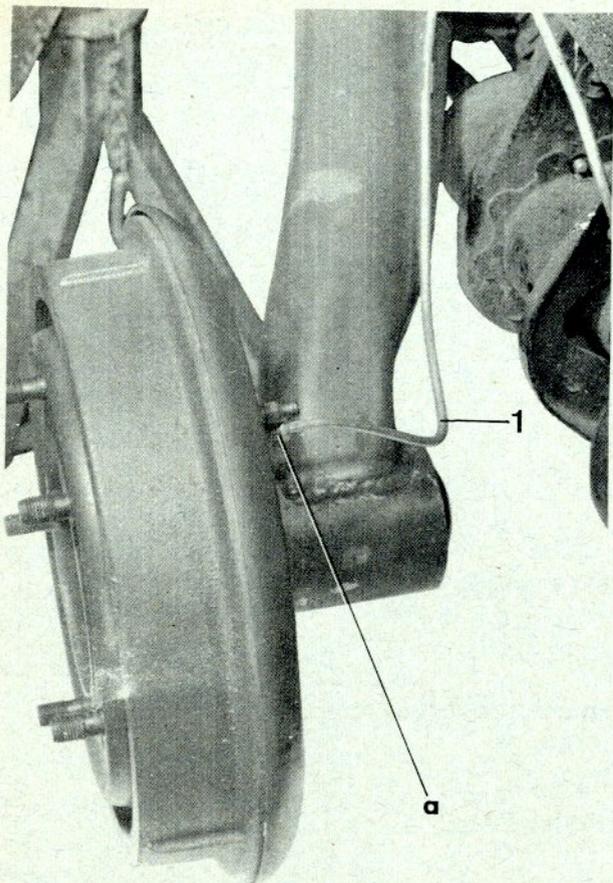
#### MODE OPERATOIRE.

Il est impératif d'effectuer la modification des deux côtés.

Se procurer au Service des Pièces Détachées :

- deux fils calibrés (1) n° DX 394-38c

(1) Les fils calibrés sont vendus par le Service des Pièces Détachées en paquet de 10 pièces.



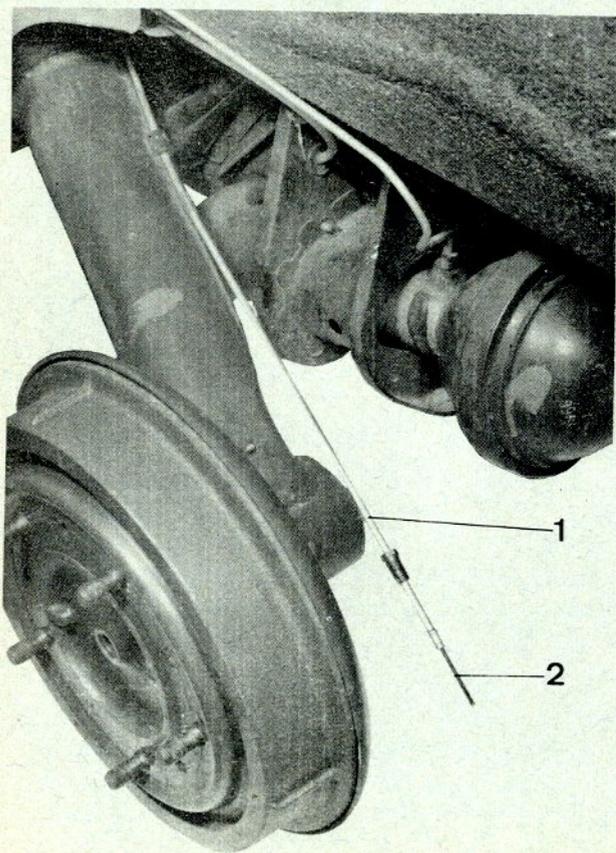
Déposer : les ailes arrières,  
les enjoliveurs de roues arrière.  
Placer l'arrière du véhicule sur cales.

Mettre le levier de commande manuelle de hauteur en position « BAS ».

Déposer les roues arrière.

Débrancher le tube (1) d'alimentation des cylindres de frein arrière en (a).

Redresser le tube (1) à la main.



Engager un fil calibré (2) dans le tube et l'enfoncer de 5 cm à l'aide d'un fil de fer.

Reformer le tube (1) à la main.

Brancher le tube (1) d'alimentation au cylindre de frein (remplacer la garniture).

Régler les excentriques de freins.

Poser les roues.

Mettre le véhicule au sol.

Serrer les écrous de roues.

Purger les freins (voir Cp. DX. 453-0a).

Poser les ailes arrière.